

**Commentaires formulés à l'attention de la
Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick**

Saint-Basile, NB, le 17 avril 2007

Introduction

Mon nom est Cyrille Simard. Je suis père de six enfants et actuellement P.D.G. d'une société de consultation en gestion du savoir, située à Saint-Basile dans le nord-ouest de la province. J'ai été auparavant fonctionnaire international pour le compte de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) après une carrière universitaire où j'ai été Directeur de l'éducation permanente, Directeur du Centre de Multimédia appliqué et chargé de cours à l'Université de Moncton – campus d'Edmundston. Ma contribution à la communauté m'a aussi conduit à présider les destinées du Conseil scolaire des Frontières (district 3) durant sept ans. De plus, à travers mes activités de consultation, j'ai effectué certains mandats d'analyse stratégique pour le compte du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick dans les dernières années.

Ce cheminement m'a donc apporté à avoir une connaissance intime des rouages de l'ensemble du système éducatif de notre province et c'est à ce titre que je me permets humblement d'apporter certains éclairages à la Commission, en souhaitant que ceux-ci pourront s'avérer utiles dans l'importante tâche d'analyse qui se présente à elle.

Par souci de lisibilité, j'ai opté pour répondre aux principales préoccupations évoquées dans le document de réflexion de la Commission.

Vers un système postsecondaire idéal pour le Nouveau-Brunswick.

Je ne suis pas de nature idéaliste, mais plutôt pragmatique. Par conséquent, vous me permettez de répondre à cette préoccupation de la Commission, en proposant quelques mesures pratiques qui pourraient s'avérer utiles pour que notre système d'éducation postsecondaire se « rapproche » de l'idéal.

La plus importante de celles-ci consiste à contraindre les établissements à développer des **plans de performance** et utiliser ces outils pour le monitoring du système et la reddition des comptes. Les universités en particulier doivent cesser de mettre systématiquement en opposition la liberté académique (qu'il faut protéger il est vrai) et la responsabilité, comme si les deux termes étaient mutuellement exclusifs. C'est un sophisme inacceptable.

Fondamentale aussi est la nécessité d'améliorer le niveau de fluidité des parcours académiques au sein du système postsecondaire. Cela passe par la mise en place d'un **organe central indépendant** des établissements, chargé de gérer la question des transferts de crédits et de l'apprentissage. La Colombie-Britannique possède ce genre de structure depuis les années 70 ! Il n'est quand même pas trop tôt, pour la province, d'agir en ce sens.

Il faut modifier le régime de gouvernance des CCNB, le seul en Amérique du Nord qui est encore complètement intégré dans un ministère. C'est un frein au développement de la formation professionnelle et technique et des établissements qui la livre.

Il faut aussi absolument rapprocher davantage les filières universitaires (fondamentales et professionnelles) et les filières professionnelles et techniques des Collèges communautaires afin de décloisonner la formation postsecondaire et ouvrir de nouvelles avenues de formation articulée. Dans certains cas, le Nord-Ouest de la province en particulier, ce rapprochement pourrait prendre la forme d'une intégration institutionnelle complète.

Il faut former un groupe de travail chargé d'étudier les modalités permettant de mettre en place un modèle d'organisation académique de type P-16 ou K-20 (maternelle jusqu'au postsecondaire premier cycle) comme il se développe de plus en plus aux États-Unis avec un certain succès. Les défis de l'éducation postsecondaire ne peuvent être traités indépendamment des défis que doit aussi relever notre école publique.

Il convient d'analyser les formules d'appui au financement des études pour les étudiants et étudiantes de manière holistique en proposant un nouveau modèle de contrat social engageant mutuellement les pouvoirs publics et les individus selon une logique de retour sur l'investissement et de responsabilités sociales. Deux défis parallèles devraient nous amener à penser à des solutions pour les relever conjointement : le défi de rétention de notre jeune capital humain et celui de la difficulté accrue de financement de leurs études postsecondaires.

Mes attentes vis-à-vis l'éducation postsecondaire.

Mes attentes sont diverses. Mais, si j'avais à résumer ma pensée en un paragraphe, je dirais ceci. Je souhaite que le système d'éducation et par extension l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick offre des occasions d'apprentissage aux jeunes et adultes qui leur permettent de **développer leurs compétences, c'est-à-dire la mobilisation intégrée de connaissances, de savoir-être et de savoir-faire nécessaires pour exécuter certaines tâches** afin qu'ils puissent se trouver un travail enrichissant, faire des choix citoyens éclairés et être en mesure d'atteindre les plus hauts niveaux d'autonomie personnelle.

Pour cela, un changement de paradigme devra s'opérer, en particulier dans le monde universitaire qui a tendance à être beaucoup trop déconnecté du réel. La notion de compétence est la clef de voûte de ce changement, car elle permet de focaliser sur le fait que le savoir n'est pas que théorique et fondamental, mais aussi pratique et incarné dans des personnes (savoir être). Ce triptyque est incontournable.

D'autre part, on a tendance à opposer les approches axées sur la pratique et les approches axées sur la théorie, les premières étant du ressort des collèges et les secondes sur ressort des universités. Cette dichotomie ne fait aucun sens. Tant et aussi longtemps que nous penserons le système d'éducation postsecondaire à partir de ce modèle binaire, qui a été la base de notre conception de l'offre d'éducation depuis des décennies, nous proposerons aux apprenantes et apprenants potentiels un système boiteux, défectueux, voire même vicieux. L'analyse de certains commentaires, à la frontière du mépris, contenus dans les mémoires de « représentants » de l'un et de l'autre de ces composantes du système actuel, à l'endroit de l'autre composante, témoigne jusqu'à quel point cette dichotomie peut être néfaste à tout point de vue.

Le système d'éducation postsecondaire doit donc aujourd'hui être davantage **piloté par la demande**.

Comment améliorer l'accessibilité, en particulier dans les régions rurales.

L'accessibilité à l'éducation postsecondaire en milieu rural est primordiale si on veut que ces milieux, dont les économies ont longtemps été dominées par l'exploitation des ressources et/ou les premières transformations se tournent davantage vers les occasions offertes par l'économie du savoir (innovation, seconde et troisième transformation, industries des services à valeur ajoutée, etc.).

Pour améliorer l'accessibilité à l'éducation postsecondaire dans les régions rurales il faut notamment :

- Soutenir et renforcer l'offre de formation postsecondaire locale déjà disponible par des initiatives qui favoriseraient l'augmentation de la masse critique d'apprenantes et

d'apprenants qui fréquentent ces établissements (alignement de l'offre des filières professionnelles, techniques et fondamentales par exemple);

- Renforcer les capacités (infrastructures, infostructures et ressources humaines) permettant de mieux œuvrer au chapitre de l'enseignement à distance.
- Apporter les établissements à développer des liens plus étroits avec la base économique régionale pour que l'offre de formation débouche davantage sur des catégories d'emplois qui répondent aux besoins de communautés rurales. De plus, la possibilité d'apporter certaines entreprises à contribuer au financement des études postsecondaires de jeunes et moins jeunes moyennant retour sur l'investissement est réelle et inexploitée actuellement.

Comment réduire le taux d'abandon.

L'exigence d'une formation pédagogique solide pour les enseignantes et enseignants du postsecondaire est vraisemblablement la mesure la plus significative permettant d'augmenter la capacité de rétention des étudiantes et étudiants de nos établissements postsecondaires.

Je serai très direct. À mon avis, le taux d'abandon s'explique en grande partie par l'absence de compétences à enseigner (voir la définition de compétence ci-dessus) d'un important contingent d'enseignantes et d'enseignants du postsecondaire.

Plusieurs professeurs rétorqueront que ce sont les étudiants qui « n'ont pas le niveau ». C'est une démonstration de leur ignorance du rôle réel d'un pédagogue ou d'un andragogue. Qu'il y ait des failles dans l'école publique, personne ne le niera. Mais l'abandon des jeunes n'est pas une solution.

Pour ceux qui rétorqueront que leur fonction nécessite aussi de faire de la recherche, je dirai simplement qu'il est possible de faire les deux correctement et en même temps. Je dirai de plus, bien que ce soit un peu caricatural, que si certains préfèrent la recherche (ce qui est explicable) leur rôle devrait être principalement orienté à cela (en particulier au 2^e et 3^e cycle). Ceux qui auront comme rôle principal d'enseigner (donc surtout au 1^{er} cycle) auront bien le temps de prendre connaissance des découvertes des premiers, s'ils publient leurs résultats.

La réponse aux besoins des étudiants et des employeurs.

Notre système d'éducation postsecondaire me déçoit sur ce plan. J'ai expliqué auparavant que le manque d'attention accordé à la notion de compétence dans le système est déplorable. C'est la principale faillite du système à l'endroit des étudiantes et étudiants et des employeurs. Il reste encore beaucoup de chemin à faire pour aboutir à un vrai système piloté par la demande.

Je veux renchérir sur ce point pour qu'il soit bien compris. Je ne dis pas que les établissements postsecondaires doivent concevoir les programmes uniquement et strictement dans le but de répondre à des catégories d'emplois en négligeant les aspects fondamentaux et transversaux qui permettent à un individu de ne pas être cloisonné dans un métier spécifique. Je dis que dans beaucoup trop de domaines, la conception des programmes est uniquement et strictement le fait d'une vision théorique et désincarnée, qui néglige l'analyse des compétences en demande par la société.

On a tort de penser que la notion d'un système piloté par la demande veut dire que les filières de formation sont à la merci totale des « employeurs » et des milieux économiques. On a aussi tort de penser qu'il est possible de développer des filières de formation sans l'input incontournable de ceux et celles qui en bénéficieront, c'est-à-dire les apprenantes et les apprenants et par extension ceux et celles qui bénéficieront de leurs compétences, les employeurs.

Comment améliorer la qualité et la quantité de la recherche dans les établissements postsecondaires du Nouveau-Brunswick.

Le financement est la clef de voûte de la recherche de qualité, car les chercheurs ont plus ou moins les mêmes profils à l'échelle canadienne. Le financement de la recherche fonctionne comme une spirale qui part des jeunes chercheurs (même étudiants) et conduit vers des chercheurs chevronnés, reconnus à l'échelle internationale et c'est l'argent qui, en grande partie, alimente cette spirale.

Les établissements postsecondaires du NB et la province ont des moyens limités en matière de subventionnement de la recherche. Très tôt dans la spirale, il faut aller cogner à la porte des organismes extérieurs, fédéraux en particulier. La compétition est forte à ce niveau. De plus, la recherche se fait de plus en plus au sein d'équipe et de grappe de recherche décentralisée.

Dans ce contexte, une mesure utile pourrait être de commencer à cibler très tôt les créneaux dans lesquels le NB aurait de la chance de percer à l'échelle nationale et internationale et d'accorder les financements de démarrage en conséquence.

D'autre part, il me semble avisé de renforcer la recherche appliquée compte tenu des besoins de nos milieux.

Le moyen le plus efficace et le plus équitable de payer pour l'éducation postsecondaire.

En premier lieu, je crois qu'il sera plus facile de financer adéquatement notre système d'éducation postsecondaire si on arrive à créer les conditions nous permettant d'aboutir à un système capable de **rendre des comptes** de manière claire, transparente et axée sur des résultats. À ce moment, il sera plus facile d'assurer l'équité de la contribution des parties prenantes à l'éducation postsecondaire (étudiants, parents, gouvernements, employeurs, etc.). Selon moi, le problème majeur du financement du postsecondaire aujourd'hui c'est qu'il est de plus en plus difficile pour quiconque d'y investir de l'argent, car les « garanties » du retour sur l'investissement échappent à ceux et celles qui investissent.

Cela étant dit, je ne vous apprend rien en disant que les investissements en éducation sont cruciaux pour notre avenir économique dans le contexte d'une économie mondialisée. Or, le mécanisme de financement qui demeure le plus équitable reste la taxation à la consommation. Il faudrait à mon avis étudier la possibilité d'introduire une taxe spéciale sur des produits qui sont consommés par toutes les couches de la société et qui servirait uniquement à améliorer les conditions de financement du système d'éducation dans son ensemble. Je suggère que cette taxe provienne de trois biens de base : l'essence, le tabac et l'alcool. Paradoxalement, la consommation de ces trois biens pose des problèmes sociaux et environnementaux importants et pour lesquels les chercheurs universitaires et collégiaux tentent de trouver des solutions justement. Pour assurer à notre système postsecondaire un financement stable, il faudrait donc penser à comptabiliser les économies engendrées par les retombées de toute innovation ou recherche produite par des chercheurs néobrunswickois dans ces trois « domaines » et à les réinvestir dans le système d'éducation postsecondaire.

Évidemment, la taxation ciblée est toujours mal vue par les gouvernements, car elle réduit leur marge de manœuvre politique. Sur ce point, je dirai seulement aux hommes et femmes politiques du Nouveau-Brunswick, que l'éducation est la priorité des priorités. Les besoins sont grands en santé justement parce que nous n'avons pas collectivement accordé suffisamment d'attention à l'éducation à la santé de nos populations. Une population éduquée est plus en santé. S'il ne faut évidemment pas abandonner les gens qui sont malades et souffrants, il faut renverser la vapeur.

L'éducation est le premier moyen d'y parvenir. Le second s'appelle le courage politique.

Conclusion

Je félicite les membres de la Commission d'avoir ouvert ce débat le plus largement possible.

Je souhaite qu'ils soient aussi audacieux dans leurs recommandations que dans la façon dont ils ont abordé les défis dans leur texte de réflexion.

Je souhaite que les hommes et femmes politiques qui prendront les décisions, sur la base des recommandations de la Commission, pensent à long terme et soient courageux et courageuses.